

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Réf. : n° 05/ CSF/FDSP/2013.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille treize et le vingt-sept du mois de mai s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. MOUSSACEB Zahir, YAHIAOUI Nora, HAMADI Zoubir, MOKHTARI Abdelkrim, DAHMANI Abdeslem, IGROUFA Zoubida, TRIKI Farid, KEBAILI Tayeb, AÏD Abdelhafid, AÏT MANSOUR Kamal, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi de propositions de manifestations scientifiques pour l'année 2014, agréées par délibération des comités scientifiques des départements concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a retenu les manifestations scientifiques suivantes au titre de l'année 2014 :

1 – Colloques internationaux :

- La protection juridique des sociétés commerciales : entre le principe de la libre concurrence et la nécessaire efficacité économique
- Les mutations de l'ordre public : de l'ordre public aux ordres publics.

2 - Séminaires nationaux :

Après discussion autour de deux projets de séminaires nationaux, le Conseil scientifique a procédé à un tirage au sort qui a donné les résultats suivants :

- Les conflits de lois en matière de statut personnel : programmé pour l'année 2014.
- L'héritage : entre textes théoriques et problèmes pratiques : programmé pour l'année 2015.

3 - Journées d'études :

- Les droits de l'enfant en droit algérien et comparé.

S'agissant des autres propositions de manifestations scientifiques, le Conseil a enregistré le retrait de trois projets :

- Les modes alternatifs de règlement des différends (colloque international).
- Les défis au devenir de la cour pénale internationale (colloque international).
- Les sociétés commerciales en droit algérien : entre l'efficacité économique et les entraves pratiques (séminaire national).

S'agissant de la proposition de séminaire national sur « La réalité de la gouvernance locale en Algérie à la lumière des réformes », le Conseil n'a pu en débattre au motif que le projet présenté au comité scientifique du département n'a pas été déposé pour être examiné au niveau du Conseil.

II – Requête ayant trait aux participations aux manifestations scientifiques :

Le Conseil scientifique a été saisi d'une requête formulée par MM. BERRI Noureddine et AÏSSAOUI Azedine, Maîtres Assistants classe A, à l'effet de se prononcer sur la valeur des « propos introductifs » et « propos conclusifs » présentés lors des manifestations scientifiques.


Après délibération, le Conseil scientifique recommande ce qui suit :

Outre les communications, sont sanctionnées par une attestation de participation à la manifestation scientifique les interventions à titre de propos introductifs, de propos conclusifs, sous réserve :

- Que lesdites interventions aient été agréées et programmées par le comité scientifique de la manifestation scientifique au même titre que les communications ;
- Que lesdites interventions soient le fruit d'une synthèse des différentes problématiques soulevées par les participants (note introductive) ou d'une synthèse des différentes communications présentées (note conclusive) et répondent par ailleurs aux normes de présentation fixées par le comité scientifique de la manifestation et applicables aux communications (nombre maximal de pages, références, notes infra-paginales, etc....).

Béjaïa, le 27 mai 2013.

Le Secrétaire de séance



الجامعة الجزائرية
الكلية القانونية
مجلس الشورى
الكلية القانونية
جامعة عبد الرحمان منور

Le Président du Conseil Scientifique



الجامعة الجزائرية
الكلية القانونية
مجلس الشورى
الكلية القانونية
جامعة عبد الرحمان منور

رئيس المجلس العلمي للكلية
الأستاذة: زوايمية رشيد

- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.